

En partenariat avec



Service Communication

Hôtel de Matignon, le 28 août 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grande cause « Parlons santé mentale » : le Gouvernement invite les entreprises à s’engager et propose la première Charte « Santé mentale et emploi » aux côtés de l’Alliance pour la santé mentale

Le Gouvernement et l’Alliance pour la Santé mentale invitent conjointement pour la première fois le sujet de la santé mentale à la Rencontre des Entrepreneurs de France (REF) organisée par le MEDEF à Paris les 27 et 28 août 2025. Ils rassemblent décideurs économiques, institutionnels et experts autour d’un enjeu clé : faire de la santé mentale un levier de performance durable, bénéfique pour les salariés et les organisations. Une occasion de réaffirmer le souhait du Gouvernement de faire de la santé mentale une priorité, y compris en milieu professionnel, en lançant la première Charte « Santé mentale et emploi » de concert avec l’Alliance.

Construire une culture commune

Erigée Grande Cause nationale, la santé mentale bénéficie cette année d’une attention particulière et d’une mobilisation inédite de la part des pouvoirs publics. Facteur déterminant de qualité de vie, de productivité et d’équilibre, elle reste pourtant méconnue et sujette à stigmatisation. À l’occasion de la #REF25, à la suite du discours du Premier ministre François BAYROU, les ministres Astrid PANOSYAN-BOUVET et Yannick NEUDER sont intervenus lors d’une table ronde intitulée « *Santé mentale : un levier de performance durable* » organisée par l’Alliance pour la Santé Mentale pour inciter les dirigeants à construire une culture commune et faire que la thématique soit intégrée à la stratégie sociale, managériale et économique des organisations.

Lancement de la première Charte de la santé mentale dans l’emploi

Au-delà des témoignages de chefs d’entreprise et des chiffres qui permettent aux experts de documenter la situation actuelle, l’objectif partagé est également d’inciter

les organisations, quelles qu'elles soient, à s'engager durablement dans une démarche vertueuse et suivie. C'est pourquoi la première Charte de la santé mentale dans l'emploi est lancée à cette occasion et marque une étape importante de cette dynamique. Cette Charte fixe des engagements concrets en matière de prévention, formation, accompagnement et sensibilisation et adaptés aux réalités des entreprises. Sa présentation officielle et le recueil des signatures pionnières se dérouleront le 20 novembre à Paris lors d'un événement intitulé « *Cap pour la santé mentale* ».

De la gestion du risque à la performance durable^{1,2,3,4}

Le milieu professionnel n'est pas épargné par la détérioration de la santé mentale, dont 60 % des salariés français n'osent pas parler. La santé mentale constitue un sujet crucial que les organisations ont intérêt à intégrer à leur stratégie sociale, managériale et économique pour préserver l'engagement et le bien-être de leurs collaborateurs, mais aussi pour réduire l'absentéisme, accroître leur productivité et renforcer la dynamique collective. Prendre en compte la santé mentale constitue donc une stratégie gagnante pour les entreprises.

25 % des salariés

se déclarent en mauvaise santé mentale

91 % des salariés considèrent que la santé mentale devrait être un sujet prioritaire ou important dans leur entreprise

23 % des salariés ont accès à un plan de prévention
83 % des bénéficiaires d'un plan de prévention complet constatent une amélioration de leur santé mentale

Qualisocial, baromètre 2025

¹ Fondation Fondamental (2021), Le coût des troubles psychiques en 2018

² Malakoff Humanis, 2023

³ Empreinte Humaine, 2023

⁴ Qualisocial, Baromètre 2025